

blanc du roi de Navarre. Enfin, faisons les lois du pays dans la sagesse :

Build that these walls, to coming generations.

Your skill, your strength, your faithfulness shall tell,
That all may say, as storms and centuries test them,
The men of old built well.

M. LECLAIR : M. l'Orateur, avant de m'acquiescer de l'honorable tâche que j'ai acceptée d'appuyer les résolutions à l'adresse en réponse au discours de Son Excellence, vous me permettrez de vous faire connaître les circonstances qui m'ont amené à occuper un siège dans cette Chambre. Pendant 25 ans, le comté de Terrebonne, que j'ai l'honneur de représenter maintenant ici, a eu pour député un homme que j'ai connu intimement, un homme que j'ai su estimer, et qui, je l'espère, a su commander l'estime des membres de cette Chambre : je veux parler de l'honorable M. Chapleau. Les luttes que cet homme a faites pour son parti, le travail qu'il s'est imposé pour défendre les intérêts de son comté, ainsi que ceux de son pays, ont presque ruiné sa santé, et il a dû dire adieu à la vie politique, après avoir remis à ses électeurs le mandat qu'il avait si bien rempli pendant un quart de siècle.

Les électeurs de Terrebonne m'ont demandé d'accepter sa succession ; j'ai hésité bien longtemps avant de le faire. Je comprenais alors, comme je le comprends davantage au moment où je parle, la grande responsabilité que j'assumais en venant dans cette Chambre remplacer celui qui fut un des hommes d'état les plus distingués de notre pays. Si ces électeurs m'ont choisi comme leur député, c'est parce qu'ils ont vu que si je n'avais ni l'éloquence, ni les talents de mon prédécesseur, j'avais du moins assez de patriotisme et de dévouement pour venir ici travailler pour mon pays et mon comté.

Je remarque maintenant, M. l'Orateur, que Son Excellence félicite, dans son discours, le gouvernement et le pays du progrès qui a marqué l'histoire du Canada durant la dernière année. Ces félicitations, M. l'Orateur, sont certainement bien dues aux personnes qui ont dirigé les destinées du pays durant les dernières 15 années. Comme l'a dit l'honorable député qui a proposé les résolutions à l'adresse, cette politique qui a mérité les félicitations de Son Excellence au gouvernement actuel, a fait de notre pays un pays prospère. C'est cette politique qui a fait grandir et progresser le pays dans cette période des dernières 15 années plus que toute autre nation. Nous n'avons qu'à jeter les yeux autour de nous pour voir quel en est le progrès. Nous n'avons qu'à examiner la statistique de la dernière année pour nous en convaincre. Ainsi, notre commerce extérieur qui était en 1891 de \$218,000,000 a atteint en 1892 le chiffre énorme de \$230,000,000. Et ce commerce extérieur ne s'est pas fait exclusivement avec les Etats-Unis, car nous avons exporté dans la Grande-Bretagne pour au delà de \$64,000,000.

Eh bien ! M. l'Orateur, nous avons donc raison, quand nous avons prétendu, et quand nous prétendons maintenant, que nous avons d'autres débouchés pour notre commerce que le marché de la grande république voisine. Nos exportations sur les marchés anglais ont été surtout des produits agricoles. L'agriculture y a trouvé son bénéfice, et la statistique nous démontre que les exportations du beurre, du fromage, du bois, des instruments aratoires sur le

marché de la Grande-Bretagne, ont été plus considérables qu'aux Etats-Unis, et partout ailleurs.

M. l'Orateur, je dis donc que grâce à la politique du gouvernement conservateur, l'agriculture a grandement progressé. Je représente, ici, un comté en grande partie agricole, et je dois dire à cette honorable Chambre que si je n'ai pas eu d'opposition à mon élection, cela n'est pas dû précisément à mon mérite personnel, mais cela vient plutôt de ce que ce comté a tellement bénéficié de la politique nationale que, libéraux comme conservateurs, les cultivateurs de ce comté n'ont pas voulu me faire opposition ; ils étaient tous en faveur du candidat du gouvernement.

Maintenant, la politique conservatrice a encore contribué au progrès du pays par la construction des chemins de fer. Si nous jetons un coup d'œil sur la statistique, nous voyons qu'en 1875, nous n'avions qu'environ 4,800 milles de chemin de fer, tandis qu'en 1891, ce chiffre a atteint 14,000 milles. Et cet encouragement au développement des voies ferrées, ces subsides en faveur des chemins de fer n'ont pas été votés d'une manière partielle ; en effet, nous voyons que dans tous les comtés où il y avait besoin de voies pour aider à la colonisation, des chemins de fer ont été construits. Je citerai comme exemple mon propre comté qui est maintenant parcouru par une immense voie ferrée.

Non seulement la politique conservatrice a contribué au progrès du pays par la construction des chemins de fer, mais c'est aussi grâce à la politique nationale que le Canada est devenu un pays d'industrie ; que les établissements industriels ont augmenté, ont grandi et ont atteint ce degré de solidité et de richesse où nous les voyons aujourd'hui. Ils se sont formés, ils ont ainsi grandi, grâce à la politique nationale. En 1881, nous n'avions que 49,000 établissements industriels dans le pays ; ces établissements industriels ne payaient alors que la somme de \$59,000,000 sous forme de salaire. Aujourd'hui, nous avons 75,000 établissements de ce genre, et ces établissements en sont rendus à payer la somme de \$99,000,000 sous forme de salaire. Nous voyons donc par là que cette politique est à l'avantage de toutes les classes ; que les ouvriers comme les autres y trouvent leur avantage et sont favorisés par les effets de cette politique vraiment nationale.

Je ne doute pas qu'avec une administration aussi sage que celle que nous avons, le pays devra continuer à avancer dans la voie du progrès où il est entré.

M. l'Orateur, cette honorable Chambre apprendra, j'en suis certain, avec beaucoup de plaisir, que le gouvernement a travaillé avec ardeur et a donné une grande somme d'attention à la question de l'immigration en faveur des territoires du Nord-Ouest. Cette politique d'immigration a eu pour effet de faire venir d'Europe un grand nombre de familles, et ces familles se sont établies sur des terres dans le Nord-Ouest. Ces propriétés sont devenues autant de *homesteads*, c'est-à-dire que ces propriétés passeront de père en fils, de famille en famille, et seront de véritables biens patrimoniaux. Nous devons nous en réjouir. Mais cette politique d'immigration n'a pas eu simplement ce bon résultat, elle a aussi amené dans ces territoires un bon nombre de nos compatriotes qui, par manque de moyens de subsistance, avaient dû quitter le sol natal ; une foule, dis-je, de nos compatriotes sont